

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION MOBIL-HOME

Le camping accepte selon les dates et possibilités afin de garantir à sa clientèle une location pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

Toute location sera accompagnée d'un chèque de 30% du loyer à titre d'arrhes à réception du courrier, bien entendu déductibles du montant du séjour. En cas d'annulation, des frais de dossier, 10 € seront déduits.

Le chèque devra être libellé au nom du camping, merci.

N'OUBLIEZ PAS :

Pour toutes les locations, **le coût total du séjour sera payable à l'arrivée. Plus un chèque de caution de 100€.**

1°) La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder la location à un tiers. Les locations se quittent à 12h et se prennent à 14h.

2°) Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

3°) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de mandat, passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au Camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

4°) Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

5°) Nous renvoyer le contrat rempli et signé recto verso, **une confirmation vous sera retournée par le gestionnaire, elle valide votre réservation, les contrats étant traités par ordre d'arrivée, en cas impossibilité de recevoir votre réservation, vos arrhes vous seront retournées, le contrat étant annulé.**

Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toutes équivoques, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable.

DESCRIPTIF DE LA LOCATION

Le Mobil Home loué est de type Atlas Festival 31 A.M 95 ou IRM Saturne A.M.94 (5 places), ou Abi Phoenix King A.M 95 (6 places) ou Vacation 28, A.M 95 (4 places)

La **surface** garantie hors terrasse est de 34 m² pour le 6 places, 28 m² pour les 5 places et 25 m² pour le 4 places.

Les mobil home sont équipés d'un réfrigérateur, feux gaz, chauffage gaz ou électrique, chauffe-eau gaz, wc, et douches, chambre enfants et chambre parents, salon, vaisselle, parasol, table et chaises de jardin

L'électricité et la consommation de gaz sont inclus dans la location. (Sauf location longue durée en période hivernale.)

Par mesure d'hygiène, une housse jetable vous est fournie pour chaque matelas équipant le mobil home.

Le couchage (draps et couvertures oreillers) n'est pas fourni.

Pour information, Accès direct par la D38, le camping est également bordé par la rivière le Jaunay, la pêche y est autorisée,
La mer se trouve à 1,2 km,
La gare S.N.C.F. à 4,5 km,
Le port de St Gilles Croix de Vie à 3,5 km,
Les commerces à 1 km,
L'hypermarché à 4 km.

Sur place dans le camping, : Une épicerie de dépannage, (Produits de première nécessité, pas de produits périssables, légumes etc..)
Un bar,
Un restaurant,
Un snack, vente de plats à emporter, ou à consommer sur place
Une laverie avec une machine de 6 kg et une de 8 kg, planches et fers à repasser à disposition.
Une piscine chauffée avec pataugeoire pour les petits. (en saison)
Une aire de jeux avec balançoires et bac à sable

Nota : L'accès à la piscine est interdit en maillot short, slip de bain obligatoire.

Signature obligatoire

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)